

PLAN D'ACTIVITÉS ANNUEL POUR 2022 du COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE (CCPM)

CONTEXTE

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) est un des trois organes constitutifs de la Commission de coopération environnementale (CCE), avec le Conseil et le Secrétariat, et il est composé de neuf bénévoles, trois de chaque pays, désignés par leur gouvernement respectif.

CONFORMÉMENT au paragraphe 6(6) de l'*Accord de coopération environnementale (ACE)* conclu entre les gouvernements fédéraux du Canada, du Mexique et des États-Unis, qui stipule que « [l]e Comité consultatif public mixte prépare, en consultation avec le Conseil, un plan d'activités annuel », le présent plan est élaboré en vue de donner suite aux six priorités stratégiques énoncées dans le [Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025](#) et au programme de travail concerté de la CCE.

PRIORITÉS DU CCPM POUR 2022

Le CCPM s'engage à appuyer la mission de la CCE, qui consiste à faciliter une coopération efficace et la participation du public en vue de préserver, de protéger et d'améliorer l'environnement en Amérique du Nord. Il continuera donc à soutenir les efforts de la CCE en vue de stimuler la diversification du public qui participe à ses activités et à son programme de travail concerté, en particulier grâce à l'organisation d'événements et de consultations publiques. Le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, l'*Accord de coopération environnementale (ACE)* et le chapitre 24 de l'*Accord Canada-États-Unis-Mexique* définissant les domaines généraux de coopération en Amérique du Nord, en **2022**, le CCPM se fondera sur ce plan et ces deux accords, ainsi que sur les connaissances écologiques traditionnelles (CET) et les points de vue autochtones à titre de thèmes transversaux, pour centrer ses efforts sur les éléments suivants :

Le renforcement de la collaboration avec les autres organes constitutifs de la CCE et le Groupe de spécialistes des CET (GSCET)

- Multiplier les discussions avec les membres du Conseil et leurs représentants suppléants représentant le Canada, le Mexique et les États-Unis au moyen de rencontres informelles et de communications.
- Continuer à chercher des occasions d'intensifier la collaboration avec le GSCET grâce à des vidéoconférences, des réunions et des activités conjointes.
- Continuer à appuyer le GSCET et les efforts de la CCE visant à tenir davantage compte des CET et des points de vue autochtones dans le cadre de ses programmes et activités.
- Continuer à soutenir la CCE et à tirer parti de ses récentes réussites afin d'intensifier la participation du public et la diffusion des travaux du CCPM et ceux de la Commission,

notamment en collaborant davantage avec les intervenants pertinents, dont le milieu universitaire, les centres de recherche, les organismes non gouvernementaux, etc.

- Continuer à appuyer les efforts que déploient les Parties pour s'assurer que les représentants de la CCE, les membres du CCPM et des spécialistes se voient octroyer des privilèges et des immunités comparables dans les trois pays.
- Continuer à soutenir les efforts que déploie la CCE afin que davantage de jeunes participent aux programmes et aux activités de la CCE.

Les changements climatiques

- Continuer à tirer parti des efforts visant à intensifier l'échange de connaissances, les discussions avec le public et la mobilisation de celui-ci en Amérique du Nord, grâce aux activités qu'organise le CCPM et en abordant les sujets suivants :
 - Établir des méthodes de constitution d'un inventaire nord-américain du carbone naturel (présent dans le sol, le milieu marin et la biomasse vivante).
 - Rétablir la protection des réserves de carbone naturel par les Autochtones.
 - Déterminer quels sont les moyens de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui présentent un intérêt trilatéral et sont efficaces (p. ex. les lignes de transmission transfrontalières, l'industrie maritime, les émissions transfrontalières, les tarifs douaniers et les coûts sociaux).
 - Atténuer les changements climatiques et s'adapter à ces changements, en établissant notamment des synergies qui conforteront la place qu'occupe l'Amérique du Nord à titre de chef de file dans ces domaines.

L'eau

- S'appuyer sur les résultats fructueux du webinaire organisé en 2021 par le CCPM sur les eaux transfrontalières afin d'intensifier l'échange de connaissances et les discussions publiques, grâce aux activités qu'organise le CCPM et en abordant les sujets suivants :
 - Les pratiques avant-gardistes favorisant la durabilité des ressources en eau dans les principaux secteurs économiques (p. ex. l'agriculture, les services municipaux, la foresterie, l'industrie, les mines et l'énergie), y compris les répercussions environnementales transfrontalières.
 - Les pratiques exemplaires et les normes visant l'utilisation efficace de l'eau dans les secteurs public et privé, ce qui inclut les infrastructures de recyclage des déchets solides et des eaux usées, et le traitement de l'eau.
 - Les pratiques durables de gestion de l'eau et les outils favorisant la résilience des êtres humains et des écosystèmes (atténuation et adaptation) aux changements climatiques.
- Aider le GSCET, s'il y a lieu, à mettre en œuvre le projet intitulé *Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord*.

Le commerce et l'environnement

- Organiser une table ronde virtuelle afin de déterminer les possibilités :
 - de favoriser les progrès dans le domaine de l'environnement et de nouveaux domaines, dont l'énergie verte et la production de carburant d'hydrogène, en vue de contribuer à la transition à une société plus durable;

- rendre le commerce en Amérique du Nord plus vert et plus inclusif, en appuyant les producteurs de biens durables, et en créant les conditions et les incitatifs nécessaires à une collaboration et à une protection environnementales accrues entre les trois pays;
- promouvoir la production durable dans différents secteurs (p. ex. l'agriculture).

Grâce à toutes ces activités, le CCPM cherchera à tenir compte des points de vue autochtones dans le cadre de ses travaux et des événements qu'il organise, tout en respectant les relations avec les collectivités autochtones. Cela inclura le recours aux CET, s'il y a lieu, à la suite d'un consentement préalable libre et éclairé, et culturellement approprié.

L'exécution d'autres fonctions à la demande du Conseil

- Conformément au paragraphe 6(4) de l'ACE, le CCPM est appelé à mener d'autres activités durant l'année civile.

CALENDRIER D'ACTIVITÉS PROPOSÉ

DATE	ACTIVITÉ	AUTRES RENSEIGNEMENTS
Du 14 mars au 4 avril 2022	Consultation publique sur la description du projet relatif à la transparence des chaînes d'approvisionnement.	
En avril 2022	Réunion avec l'équipe des communications du Secrétariat de la CCE.	Durant la vidéoconférence mensuelle du CCPM.
En avril 2022	Vidéoconférence du CCPM et du GSCET.	
Du 29 avril au 1^{er} mai 2022	Atelier préalable à la session du Conseil à Tlalmanalco, au Mexique, avec des jeunes et des représentants de collectivités autochtones.	En plus de la participation de certains groupes d'intervenants mexicains, cet atelier réunira les membres du CCPM, les représentants du GSCET et le personnel du Secrétariat.
Au printemps ou à l'été 2022	Réunion avec Catherine Stewart, représentante suppléante du Canada.	
Le 13 juillet 2022	Réunion en personne du CCPM et du GSCET en marge de la tribune publique du CCPM et de la session du Conseil à Mérida, au Mexique.	
Les 14 et 15 juillet 2022	Tribune publique du CCPM (en mode hybride) dans le cadre de la	Thème établi par le Conseil : <i>Integración de la educación ambiental</i>

	session du Conseil à Mérida, au Mexique.	<i>popular para el desarrollo sustentable</i> (Éducation environnementale par les collectivités axée sur le développement durable).
À l'automne 2022	Session ordinaire 22-02 du CCPM au Canada (<i>thème exact à déterminer</i>).	
À l'automne ou à l'hiver 2022	Atelier (<i>virtuel</i>) postérieur à la session du Conseil, avec des jeunes et des représentants de collectivités autochtones (<i>à confirmer</i>).	Suivi de l'activité tenue à Tlalmanalco.
À l'automne ou à l'hiver 2022	Table ronde virtuelle consacrée au commerce et à l'environnement.	
À l'hiver 2022	Vidéoconférence du CCPM et du GSCET.	